

THÈSE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

Logiques spatiales et logiques pénales : acteurs, modèles internationaux et diffusion de l'architecture carcérale en France (1770-1950)

Thèse présentée par **Elsa Besson** et soutenue à l'Université Rennes 2
le 03 décembre 2021 à 14h30 salle des Thèses, bâtiment de la
Présidence (bât. P), 7e étage

Unité de recherche 1279 Histoire et Critique des arts.

Résumé

La thèse se propose de comprendre l'élaboration des principes architecturaux régissant les prisons en France entre 1770 et 1950, grâce à trois niveaux d'analyse : l'échelle internationale avec la circulation de modèles étrangers, l'échelle nationale avec les politiques pénitentiaires et la promotion de théories et de « plans-spécimens » et l'échelle départementale, à travers l'étude d'un ensemble d'établissements pénitentiaires.

Ce travail veut approfondir l'état des connaissances sur l'architecture carcérale par la mobilisation de corpus appartenant à l'histoire du droit et de la justice, notamment grâce aux congrès pénitentiaires internationaux et à leurs bulletins et aux espaces de diffusion des théories pénitentiaires françaises qui s'intéressent à l'architecture carcérale (revues, expositions, ouvrages etc.). Si à la fin XVIIIe siècle, l'espace de la prison est d'abord considéré depuis le point de vue de la salubrité et la sécurité, il gagne peu à peu en importance à partir de 1830, tant auprès des philanthropes, des réformateurs sociaux, des experts gouvernementaux que des architectes eux-mêmes. La place de ces derniers dans des réseaux exogènes à leur profession est interrogée pour saisir leur implication dans la mise en forme de projets ayant valeur de modèles.

Parallèlement, l'analyse d'une quinzaine de prisons édifiées en France permet de mesurer au plus près la part des circulations de modèles français et étrangers mais également d'interroger le désintérêt progressif que suscite ce programme, longtemps considéré comme crucial dans les réseaux réformateurs et philanthropiques notamment, mais qui tend à se banaliser à partir de la fin du XIXe siècle.

Mots-clés : Architecture carcérale, modèles internationaux, congrès pénitentiaires, prisons françaises départementales, réseaux d'experts, XIXe-XXe siècle.

JURY DE SOUTENANCE

Thèse dirigée par **Mme Hélène JANNIÈRE**, Professeure des universités, Université Rennes 2

Thèse co-dirigée par **Mme Martine KALUSZYNSKI**, Directrice de recherches au CNRS, UMR 5194-PACTESciences Po Recherche

M. Antonio BRUCCULERI - Professeur, École nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette (rapporteur)

M. Guy LAMBERT - Maître de conférences, École nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (examineur)

M. Jean-Baptiste MINNAERT - Professeur des universités, Sorbonne Université (examineur)

Mme Nabila OULEBSIR - Maître de conférences (HDR), Université de Poitiers (rapporteuse)

M. Xavier ROUSSEAU - Directeur de recherches, UC Louvain- Centre d'histoire du droit et de la justice (examineur)